

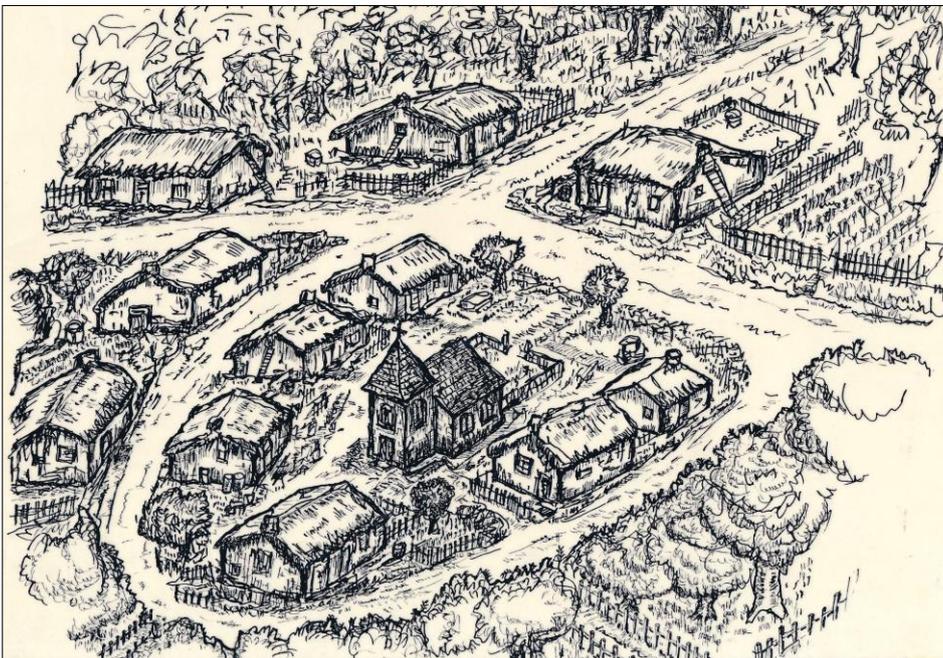
**Village :** agglomération rurale caractérisée par un habitat plus ou moins concentré, s'administrant elle-même, possédant des services de première nécessité et offrant une forme de vie.

Le terme de « village » dérive de l'ancien français vil(l)e « ferme, propriété rurale, agglomération » issu du gallo-romain VILLA « domaine rural », du latin villa rustica « grand domaine rural » avec un suffixe -age. Il est attesté sous la forme latinisée villagium « groupe d'habitations rurales » en latin médiéval dès le XI<sup>e</sup> siècle, mais rare avant le XIII<sup>e</sup>.

Les seuils de surface et de population au-delà desquels on peut dire qu'un établissement humain est un hameau, un village, un bourg ou une ville sont relatifs ; ils varient dans l'histoire et selon les territoires. Aujourd'hui en France, une ville étant un groupement de population de plus de 2000 habitants dans un espace bâti en continu, par définition, le village est une localité comptant moins de 2000 âmes.

En Lorraine rurale, la structure du village la plus fréquente est le **village-rue**, regroupant de part et d'autre d'une rue principale des maisons-fermes mitoyennes dont les façades sont généralement d'égale hauteur, et séparées de la route par les usoirs qui forment un espace commun. Ce type de structure a été adopté après la guerre de Cent Ans, les villages ayant été détruits par les conflits. La forme du village facilite le déplacement, le transport des produits agricoles, et correspond à un usage économique et social des sols dont les prairies dévolues au bétail commencent à l'arrière des habitations alignées.

Mais une autre structure n'est pas rare : le **village-tas**. Dans ce cas, l'organisation des maisons qui peut apparaître anarchique résulte de réalités locales : soit le groupement autour d'un point central existant (l'église paroissiale) ou disparu (ancien château, vestige d'un ancien système défensif), soit l'adaptation aux contraintes topographiques, soit encore une situation à un croisement de chemins.



En effet, il existe dans les archives de Metz, un manuscrit mentionnant toute une liste de villages du pays messin, villages appartenant à Metz qui désirait les imposer comme il était de coutume à cette époque.

Or, dans cette liste figure le village de Jœuf qui est décrit ainsi : onze feux (foyers ou familles), quinze vaches, huit chevaux, seize et quatorze « menues bêtes » (il n'était pas précisé ce qu'étaient ces « menues bêtes »). Mais il était mentionné que ce village appartenait à titre temporel, à Symon de Sallebruche, chanoine. Et ce manuscrit, il s'agit d'un rôle, date de 1404. C'est donc la plus ancienne description de Jœuf, qui, dans ce manuscrit, est encore écrit « Juef ».

Dessin à l'encre de chine réalisé par Jean Schmitt, journaliste à l'agence de Jœuf du «*Républicain Lorrain*». Cette tentative de reconstruction du village de Jœuf en 1404 illustre un article intitulé «*La plus ancienne description de Jœuf*» paru dans le quotidien régional au début des années 1970 (extrait ci-dessus à droite).

Le dessinateur s'est très librement inspiré du tracé contemporain du «*vieux Jœuf*» pour situer les onze maisons du village, groupées autour de son église imaginaire et dessinant la future rue Sous-le-Moutier ou édifiées en bordure de ce qui sera la rue principale (futurs Grand'Rue et rue du Pont).

À partir des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, les cartes, puis les cadastres élaborés par des géomètres expérimentés, permettent de disposer de plans très fidèles des bans communaux et de leur occupation par les habitants. Dans la moyenne vallée de l'Orne, alors que la rivière s'est naturellement encaissée dans le revers de la côte de Moselle pour se jeter dans la Moselle à Richemont, les **deux villages voisins de Jœuf et Haumécourt** présentent précisément les deux structures évoquées plus haut.



Cartouche et extrait du plan cadastral parcellaire dressé à l'échelle 1/10 000<sup>e</sup> de 1807 à 1810 par MM. Adam et Alexandre Franquin, géomètres, sous la direction de MM. Mennessier, directeur des contributions, et Silvestre Jaunez père, géomètre en chef.

Le travail de cadastrage a été achevé sur le terrain sous l'administration de M. Vincent-Marie Viénot de Vaublanc, préfet de la Moselle. On peut noter l'orthographe du village d'Haumécourt utilisée par les dessinateurs à l'époque et la correction manuscrite réalisée par la suite.

## Jœuf, un bon exemple de village-tas



Plan du village de Jœuf établi sur un éperon rocheux dominant la rivière Orne au lieu-dit "Sous Moutier". On observe un groupement assez parfaitement ordonné de la quarantaine de maisons rurales entourant l'église paroissiale. D'abord en légère déclivité, la rue principale s'achève par une rampe plus marquée menant à une passerelle piétonne qui permet l'accès à la rive gauche du cours d'eau.

## Homécourt, un village-rue adapté au terrain

À un kilomètre en amont, le village d'Homécourt s'étire sur un replat rocheux surplombant la rive droite de l'Orne (non figurée en entier sur cet extrait en limite d'une autre section du cadastre).

La cinquantaine de maisons se répartit de façon inégale des deux côtés de la rue principale. En pente douce, cette voie se prolonge dans une zone humide non bâtie pour rejoindre la rivière où une passerelle permet d'accéder aux bois de la rive gauche et à un écart de six maisons au lieu-dit "Les Roches".

